

Modalités de contrôle des connaissances

Année universitaire 2016/2017

Composante	UFR Sciences de la Santé Simone Veil
Niveau d'étude	MASTER 1
Mention	Diplôme de formation Approfondi en Sciences Médicales
Validation en conseil de composante	Le 30 juin 2016
Validation en CFVU	Validation CFVU du 15/09/2016
Texte de référence :	Arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du premier et du deuxième cycle des études médicales

Dispositions particulières

Arrêté DFASM : L'organisation des enseignements (modalités de contrôle des connaissances notamment en ce qui concerne l'acquisition, la compensation et la capitalisation) est arrêtée par l'UFR.
DFASM / niveau master : 120 ECTS pour 6 semestres, 20 ECTS par semestre.

✓ Validation de l'enseignement théorique

Pour valider l'enseignement théorique, l'étudiant doit :

- assister aux séminaires de l'UE2b,
- obtenir une note supérieure ou égale à la moyenne (10/20) à chacune des UE, y compris les UE libres.

Une absence à l'examen entraîne l'attribution d'une note égale à 0 à l'UE correspondante.

Une UE validée l'est définitivement (pour l'UE 13 - stages et gardes : voir validation des stages).

UE anglais scientifique : une validation avant la fin du M3 est obligatoire.

UE 2b : les enseignements ont lieu pendant le stage hospitalier correspondant.

UE 2b et 2a : la note de mise en situation pratique (UE2a) ou la note d'oral (UE2b) est acquise et conservée d'une session à l'autre ainsi qu'en cas de redoublement, si elle est égale ou supérieure à 10/20.

UE Transversale : entraînement pour l'ECNi durant le DFASM.

Dans le cadre de la préparation aux i ECN, des examens sont passés sur tablettes numériques.

✓ Validation des stages

La validation est prononcée par le directeur d'UFR sur avis du responsable pédagogique du terrain de stage dans lequel l'étudiant a effectué son stage.

Résultat : stage validé ou invalidé.

En cas de redoublement, les étudiants accomplissent à nouveau douze mois de stage, comprenant les stages obligatoires dont la validation n'a pas été obtenue ; les autres stages seront librement choisis en accord avec les chefs de service et la commission hospitalière. L'étudiant informe la scolarité de son lieu de stage avant les choix des stages de sa promotion.

✓ Compensation

Il n'y a pas de compensation entre les UE.

Il n'y a pas de compensation entre les UE théoriques et les UE stages.

Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

✓ Examens et délibérations

Les périodes d'examens et de délibération sont précisées dans le calendrier étudiant voté au CFVU.

Examens semestre 1 / 1ère session : en janvier pour toutes les UE d'enseignement, et en mars pour l'UE 2b (étudiants en stage de pédiatrie aux 1er et 2ème stages).

Les notes obtenues aux épreuves des examens de l'UE 2b sont communiquées aux étudiants après la délibération du semestre 1, le résultat de cette UE sera pris en compte au semestre 2.

Examens semestre 2 / 1ère session : en mai pour les UE d'enseignement, en juin pour l'UE2a, et en juin également pour l'UE2b (étudiants en stage de pédiatrie aux 3ème et 4ème stages).

Modalités de la 2e session :

- Pour les étudiants qui n'ont pas validé la totalité des UE d'un semestre, est organisée une 2e session d'examen fin août : l'étudiant doit passer toutes les UE où il n'a pas obtenu la moyenne (10/20).
- Pour les étudiants effectuant l'UE2b au 1er semestre et n'ayant pas validé cette UE, il est possible de se présenter à l'examen de l'UE2b du 2ème semestre en guise d'examen de rattrapage (dans ce cas il doit en informer les services de la scolarité au moins un mois avant).
- Pour les étudiants exposés à un redoublement : leurs copies qui ont une note inférieure à 10/20 font l'objet d'une nouvelle correction par le responsable de l'examen pendant la délibération de 2e session.
- Pour être déclaré admis après la 2e session, les candidats doivent obtenir une note égale ou supérieure à la moyenne (10/20) dans chaque UE.

Les notes définitives de chaque matière et le total des notes sont publiés après les délibérations par voie d'affichage (e-campus).

✓ Résultats

A l'issue de la 1e ou de la 2e session l'étudiant est déclaré :

- . Soit admis à passer à l'année suivante si il a validé la totalité des stages et les UE d'enseignement théorique de chaque semestre de M1.
- . Soit autorisé à passer dans l'année suivante si d'une part tous les stages ont été validés, et si d'autre part 6 ECTS ou moins d'enseignement théorique n'ont pas été validés durant l'année.
- . Soit ajourné si plus de 6 ECTS d'enseignement théorique et/ou un stage n'ont pas été validés durant l'année.

L'étudiant redoublant conserve les UE validées (enseignement théorique et stage).

Durant l'année de redoublement l'étudiant doit valider l'ensemble des UE où il n' pas eu la moyenne à la 2e session.

Les redoublants peuvent suivre des UE de M2 par anticipation, le programme des enseignements à suivre étant validé par au moins deux membres de la Commission Pédagogique.

✓ Divers

- Pendant les trois prochaines années, les étudiants n'ayant pas validé l'UE 6 durant le DFASM passeront une épreuve écrite commune avec les étudiants de L3, ainsi qu'une épreuve orale couvrant les items de l'UE6 qui seront dorénavant enseignés en M3. La validation de cette UE est obligatoire pour valider le DFASM et se présenter à l'ECN.

Semestre 1 - MSMED10																					
Code UE	Intitulé	Dispositions particulières de l'enseignement	Volume horaire total					ECTS	Contrôle continu et examen terminal						Examen terminal uniquement					Responsable	
			CM	TD	TP	Autres			CC	Ecrit		Oral		ET	Ecrit		Oral				
Cours obligatoires																					
MSMED113	UE 2a - Gynécologie Obstétrique <i>De la conception à la naissance - Pathologie de la femme - Hérité - L'enfant - L'adolescent</i>	Enseignement intégrés sans séminaires - L'examen (session 1) a lieu fin juin durant le stage 4																		Arnaud Fauconnier Cyrille Huchon	
MSMED114	UE 2b - Pédiatrie <i>De la conception à la naissance - Pathologies de la femme - Hérité - L'enfant - L'adolescent</i>	Enseignements intégrés - L'examen a lieu à la fin du stage 2 pour les étudiants du 1er et 2nd stage et fin juin pour les stages 3 et 4																		Bertrand Chevallier	
MSMED131	UE 8a - Digestif <i>Circulation - Métabolismes</i>		38 +6h														100%	1H30		Dominique Lamarque	
MSMED121	UE 7a - Ostéoarticulaire <i>Inflammation - Immunopathologie - Poumon - Sang</i>		24 +3h														100%	1H30		Maxime Bréban Thomas Bauer	
MSMED122	UE 4b - Ophtalmologie <i>Perception - Système nerveux - Revêtement cutané</i>		11														100%	1H00		Christophe Baudouin Antoine Labbé	
MSMED141	UE 12a - LCA Formation générale à la recherche		30														100%	1h00		Marie Herr	
MSMED160	UE Anglais scientifique		6				+ e-learning										100%	1h00		Alexis D'escatha	
MSMED181	UE 13 a - Stages & Gardes	2 stages obligatoires par semestre																		Sylvie Castaigne	
MSMED180	MSMED181 Gynéco	Les stages Gynecologie et Pédiatrie sont couplés par semestre Stage Obligatoire en M1																			
	MSMED182 Pédiatrie																				
	MSMED183 Chirurgie																				
	MSMED184 Hépatogastro																				
	MSMED185 Neurologie																				
	MSMED186 Rhumatologie																				
	MSMED188 Urologie																				
MSMED190	Stage de Suture Pratique de techniques Chirurgicales Ecole de Chirurgie de Paris en Septembre 2015																				
Cours optionnels Min 1 ; Max 1																					
3																					
MSMED173	Chirurgie dans l'ECN	1 groupe limité à 12 étudiant	18														50%			50%	Pascal Frileux Cyrille Huchon Raphaël Coscas
MSMED174	Consultation libre	5 demi journées dans un cabinet de consultation																			Raphaël Coscas
TAPSMSE1	Sport	Inscription en ligne sur l'espace scaps@uvsq.fr															65%			35%	Henri Meric
	UE Libre dispensée par une autre composante de l'Université ou une autre université		Selon les modalités de la composante où est rattachée l'UE. L'étudiant doit avoir l'accord de l'enseignant responsable de l'UE et s'assurer de la date de compatibilité des examens avec le calendrier M2 Médecine																		
TOTAL			20																		

Semestre 2 - MSMED20																			
Code UE	Intitulé		Volume horaire total				ECTS	Contrôle continu et examen terminal						Examen terminal uniquement				Responsable	
			CM	TD	TP	Autres		Contrôle continu		Ecrit		Oral		ET	Ecrit		Oral		
								%	durée	%	Durée	%	Durée		%	Durée			
Cours obligatoires																			
MSMED213	UE 2a - Gynécologie Obstétrique De la conception à la naissance - Pathologie de la femme - Hérité - L'enfant - L'adolescent	Enseignement intégrés sans séminaires - L'examen (session 1) a lieu fin juin durant le stage 4					3	Note de mise en situation 20%			80%	1H30						Arnaud Fauconnier Cyrille Huchon	
MSMED214	UE 2b - Pédiatrie De la conception à la naissance - Pathologies de la femme - Hérité - L'enfant - L'adolescent	Enseignements intégrés - L'examen a lieu à la fin du stage 2 pour les étudiants du 1er et 2nd stage et fin juin pour les stages 3 et 4					3	ORAL 30%			70%	1H30						Bertrand Chevallier	
MSEME221	UE 4d - Dermatologie Perception - Système nerveux - Revêtement cutané		12 +6 h				2							100%	1H00			Philippe Saïag	
MSMED231	UE 4a - Neurologie Perception - Système nerveux - Revêtement cutané		32 +3H				4							100%	1h30			Fernando Pico	
MSMED250	UE 4c - ORL Perception - Système nerveux - Revêtement cutané		8 +3H				1							100%	1h00			Frédéric Chabolle	
MSMED614	UE6a - Infectieux, Fondamentaux Maladies transmissibles - Risques Sanitaires - Santé au travail	Obligatoire pour les étudiants n'ayant pas validé / passé cette UE en L3 cf Dispositions particulières de l'enseignement théorique M3	20															Elisabeth Rouveix Jérôme Salomon	
MSMED280	UE 13 b - Stages & Gardes	2 stages obligatoires par semestre					4											Sylvie Castaigne	
MSMED280	MSMED281	Gynéco					2												
	MSMED282	Pédiatrie					2												
	MSMED283	Chirurgie					2												
	MSMED284	Hépatogastro					2												
	MSMED285	Neurologie					2												
	MSMED286	Rhumatologie					2												
	MSMED288	Urologie					2												
Cours optionnels Min 1 ; Max 1																			
MSMED275	Chirurgie dans l'ECN	1 groupe limité à 12 étudiant	18				3	50%		50%								Pascal Frileux, Cyrille Huchon, Raphaël Coscas	
MSMED274	Consultation libre	5 demi journées dans un cabinet de consultation					3											Raphaël Coscas	
MSMED275	Religion, Mort et Médecine	Evaluation en présentiel et Mémoire	15				3											Philippe Charlier	
TAPSMSE2	Sport	Inscription en ligne sur l'espace scaps@uvsq.fr					3	65%		35%								Henri Meric	
	UE Libre dispensée par une autre composante de l'Université		Selon les modalités de la composante où est rattachée l'UE. L'étudiant doit avoir l'accord de l'enseignant responsable de l'UE et s'assurer de la date de compatibilité des examens avec le calendrier M2 Médecine																
TOTAL							20												
MSMED290	UE Transversale	Entraînement ECNi durant toute la durée du DFASM	16															Commission pédagogique Antoine Labbé David Moszkowicz	
Cours Complémentaires																			
Enseignement des thèmes prioritaires M1 - Pertinence des soins - Organisation des soins primaires																		- Thomas Hanslik - Olivier Saint Lary	

Modalités de contrôle des connaissances

Année universitaire 2016/2017

Composante	UFR Sciences de la Santé Simone Veil
Niveau d'étude	MASTER 2
Mention	Diplôme de formation Approfondi en Sciences Médicales
Validation en conseil de composante	le 30 juin 2016
Validation en CFVU	
Texte de référence :	Arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du premier et du deuxième cycle des études médicales

Dispositions particulières

Arrêté DFASM : L'organisation des enseignements (modalités de contrôle des connaissances notamment en ce qui concerne l'acquisition, la compensation et la capitalisation) est arrêtée par l'UFR DFASM / niveau master : 120 ECTS pour 6 semestres, 20 ECTS par semestre

✓ Validation de l'enseignement théorique

Pour valider l'enseignement théorique, l'étudiant doit :

- assister aux séminaires (UE 11 notamment).
- obtenir une note supérieure ou égale à la moyenne (10/20) à chacune des UE, y compris les UE libres, sauf l'UE 11 qui sera validée entièrement en M3.

Une absence à l'examen entraîne l'attribution d'une note égale à 0 à l'UE correspondante.

Une UE validée l'est définitivement (pour l'UE 13 - stages et gardes : voir validation des stages).

Les enseignements intégrés ont lieu pendant le stage hospitalier correspondant.

Dans le cadre de la préparation aux i ECN, des examens sont passés sur tablettes numériques.

UE Transversale : entraînement pour l'ECNi durant le DFASM.

✓ Validation des stages

La validation est prononcée par le directeur d'UFR sur avis du responsable pédagogique du terrain de stage dans lequel l'étudiant a effectué son stage.

Résultat : stage validé ou invalidé.

En cas de redoublement, les étudiants accomplissent à nouveau douze mois de stage, comprenant les stages obligatoires dont la validation n'a pas été obtenue ; les autres stages seront librement choisis en accord avec les chefs de service et la commission hospitalière. L'étudiant informe la scolarité de son lieu de stage avant les choix des stages de sa promotion.

✓ Compensation

- Il n'y a pas de compensation entre les UE.
- Il n'y a pas de compensation entre les UE théoriques et les UE des stages.
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

✓ Examens et délibérations

Les périodes d'examens et de délibération sont précisées dans le calendrier étudiant voté au CFVU.

Semestre 3 / 1ère session : examens en janvier pour les UE d'enseignement non intégré et à la fin de la période de stage 2 (fin février) pour l'UE d'enseignement Réanimation Urgences - UE11.

Semestre 4 / 1ère session : examens en mai pour les UE d'enseignement non intégré et au cours du stage 4 (fin juin) pour l'UE 11.

Pour l'UE11 : sous réserve qu'ils en fassent la demande par écrit à la scolarité un mois avant l'épreuve, les étudiants qui effectuent leur stage de réanimation au semestre 4, ont la possibilité de passer les épreuves par anticipation au semestre 3. L'obtention d'une note ≥ 10 est obligatoire pour participer à l'option "Urgences & Simulation" du semestre 2.

La note obtenue à l'UE 11 réanimation est publiée après la délibération et est prise en compte pour le M3.

Les notes définitives de chaque matière et le total des notes sont publiés après les délibérations par voie d'affichage (E campus).

✓ Modalités de la 2e session

- Pour les étudiants qui n'ont pas validé la totalité des UE du S3 et du S4, une 2e session d'examen est organisée fin août : l'étudiant doit passer toutes les UE où il n'a pas obtenu la moyenne (10/20).

L'étudiant ajourné après l'examen de la première session de l'UE 11 du S3 peut demander de passer son épreuve de rattrapage à l'occasion de l'examen de la première session de l'UE 11 du S4 fin juin (il ne peut bénéficier que d'un seul rattrapage et ne pourra donc pas se présenter à la 2e session d'examen fin août).

- Dans tous les cas, la note de la 2e session se substitue à celle de la 1ère.

- Pour les étudiants exposés à un redoublement : leurs copies qui ont une note inférieure à 10/20 font l'objet d'une nouvelle correction par le responsable de l'examen pendant la délibération de 2e session.

- Pour être déclaré admis après la 2e session, les candidats doivent obtenir une note égale ou supérieure à la moyenne (10/20) dans chaque UE.

✓ Résultats

A l'issue de la 1e ou de la 2e session l'étudiant est déclaré :

. Soit admis à passer à l'année suivante si il a validé la totalité des stages et les UE d'enseignement théorique de chaque semestre de M2.

. Soit autorisé à passer dans l'année suivante si d'une part tous les stages ont été validés, et si d'autre part 6 ECTS ou moins d'enseignement théorique n'ont pas été validés durant l'année.

. Soit ajourné si plus de 6 ECTS d'enseignement théorique et/ou un stage n'ont pas été validés durant l'année.

L'étudiant redoublant conserve les UE validées (enseignement théorique et stage).

Durant l'année de redoublement l'étudiant doit valider l'ensemble des UE où il n' pas eu la moyenne à la 2e session.

Les redoublants peuvent suivre des UE de M3 par anticipation, le programme des enseignements à suivre étant validé par au moins deux membres de la Commission Pédagogique.

✓ Divers

- Pendant les trois prochaines années, les étudiants n'ayant pas validé l'UE 6 durant le DFASM passeront une épreuve écrite commune avec les étudiants de L3, ainsi qu'une épreuve orale couvrant les items de l'UE6 qui seront dorénavant enseignés au DFASM. La validation de cette UE est obligatoire pour valider le DFASM et se présenter à l'ECN.

- Aucun étudiant ne peut être autorisé à prendre plus de 6 inscriptions en vue du DFASM et aucune des années d'études ne peut faire l'objet de plus de 3 inscriptions, sauf dérogation exceptionnelle.

Semestre 3 - MSMED30													
Code UE	Intitulé	Dispositions particulières de l'enseignement	Volume horaire total			Contrôle continu et examen terminal				Examen terminal uniquement			Responsable
			CM	Autres	ECTS	C C		Ecrit		Ecrit			
						%	Durée	ET	%	Durée	ET	%	
Cours obligatoires													
MSMED310	UE 3 - Psychiatrie <i>Maturation - Vulnérabilité - Santé - Conduites addictives</i>		38		5						100%	1h30	Christine Passerieux
MSMED320	UE 7 b - Respiratoire <i>Inflammation - Immunopathologie - Poumon - Sang</i>		21 +2		3						100%	1h00	Louis Jean Couderc
MSMED331	UE 8 b1 - Cardiologie <i>Circulation - Métabolismes</i>		21 +3		3						100%	1h30	Olivier Dubourg
MSMED332	UE 8 b2 - Chirurgie vasculaire <i>Circulation - Métabolismes</i>		12		1						100%	0h50	Raphaël Coscas
MSMED350	UE 11 - Réanimation Urgences <i>Urgences et défaillances viscérales aiguës</i>	Validation au M3 Enseignement intégré - L'examen a lieu à la fin du stage 2 pour les étudiants du 1er et 2nd stage									100%	1h00	Antoine Vieillard Baron
MSMED360	UE 12b - LCA <i>Formation générale à la recherche</i>	Validation au Semestre 4	27										Philippe Aegerter Didier Guillemot
STAG1ME2 STAG2ME2	UE 13c - Stages & Gardes				4								Sylvie Castaigne
	MSMED381	Réanimation			2								
	MSMED382	Cardiologie			2								
	MSMED383	Médecine Générale			2								
	MSMED384	Endocrinologie			2								
	MSMED385	Pneumologie			2								
	MSMED386	Urgences SAMU			2								
	MSMED387	Nutrition			2								
	MSMED388	Dermatologie			2								
	MSMED389	Néphrologie			2								
	MSMED390	Médecine Interne			2								
	MSMED391	Oncologie			2								
	MSMED392	Néonatalogie			2								
	MSMED393	Anesthésie			2								
	MSMED394	Médecine Légale			2								
	MSMED395	Médecine du travail			2								
	MSMED396	Psychiatrie			2								
	MSMED397	Hépatogastro			2								
	MSMED398	Neurologie			2								
	MSMED399	Hématologie			2								
Cours optionnels Min 1 ; Max 1					4								
MSMED371	Consultation libre	5 demi journées dans un cabinet de consultation	18										Raphaël Coscas
MSMED372	Jeux de rôles		15			100%							Jean Emmanuel Khan Thomas Hanslik
MSMED373	Anatomie dans l'ECNi		10			25%			75%				Frédérique Peschaud
TAPSMSE3	Sport	Inscription en ligne sur l'espace scaps@uvsq.fr				65%			35%				
UE Libre dispensée par une autre composante de l'Université ou une autre université			Selon les modalités de la composante où est rattachée l'UE. L'étudiant doit avoir l'accord de l'enseignant responsable de l'UE et s'assurer de la date de compatibilité des examens avec le calendrier M2 Médecine										
TOTAL					20								
MSMED361	UE Transversale	Entraînement ECNi durant toute la durée du DFASM	12										Commission pédagogique Antoine Labbé Yves Nouvillet

Semestre 4 - MSMED40														
Code UE	Intitulé	Dispositions particulières de l'enseignement	Volume horaire total			Contrôle continu et examen terminal					Examen terminal uniquement			Responsable
			CM	Autres	ECTS	C C		Ecrit			Ecrit			
						%	Durée	ET	%	Durée	ET	%	Durée	
MSMED410	UE 8c Endocrinologie, Nutrition <i>Circulation - Métabolismes</i>		26		2						100%	1h30		Marie-Laure Raffin-Sanson
MSMED421	UE8b1 - Néphrologie <i>Circulation - Métabolismes</i>		20 +3		2						100%	1h00		Jaques Prinseau Ziad Massy
MSMED422	UE8b2 - Urologie <i>Circulation - Métabolismes</i>		12		1						100%	0h50		Thierry Lebret
MSMED430	UE 9 - Cancérologie <i>Cancérologie - Onco-hématologie</i>		36		3						100%	1h30		Jean-Nicolas Munck
MSMED440	UE 7c - Hématologie <i>Inflammation - Immunologie - Poumon - Sang</i>		32		2						100%	1h00		Valérie BARDET
MSMED450	UE 11 Réanimation Urgences <i>Urgences et défaillances viscérales aiguës</i>	Validation au M3 Enseignement intégré - L'examen a lieu fin JUIN pour les étudiants du 3ème et 4ème									100%	1h00		Antoine Vieillard Baron
MSMED460	UE 12c - LCA <i>Formation à la recherche</i>		27		2						100%	1h30		Philippe Aergenter Didier Guillemot
STAG3ME2 STAG4ME2	UE 13d - Stages & Gardes	2 stages obligatoires par semestre			4									Sylvie Castaigne
	MSMED481	Réanimation			2									
	MSMED482	Cardiologie			2									
	MSMED483	Médecine Générale			2									
	MSMED484	Endocrinologie			2									
	MSMED485	Pneumologie			2									
	MSMED486	Urgences SAMU			2									
	MSMED487	Nutrition			2									
	MSMED488	Dermatologie			2									
	MSMED489	Néphrologie			2									
	MSMED490	Médecine Interne			2									
	MSMED491	Oncologie			2									
	MSMED492	Néonatalogie			2									
	MSMED493	Anesthésie			2									
	MSMED494	Médecine Légale			2									
	MSMED495	Médecine du travail			2									
	MSMED496	Psychiatrie			2									
	MSMED497	Hépatogastro			2									
	MSMED498	Neurologie			2									
	MSMED499	Hématologie			2									
Cours optionnels Min 1 ; Max 1					4									
MSMED471	Consultation libre	5 demi journées dans un cabinet de consultation	18											Raphaël Coscas
MSMED472	Tutorat de propédeutique		15			100%								Jean Emmanuel Kahn Thomas Hanslik
MSMED473	Jeux de rôles		15			100%								Jean Emmanuel Kahn Thomas Hanslik
MSMED474	Chirurgie dans l'ECN	1 groupe limité à 12 étudiant	18											Pascal Frileux Cyrille Huchon Raphaël Coscas
MSMED475	Urgence et Simulation	2 groupes de 20 étudiants max Evaluation en présentiel	8			100%								Dominique Fletcher
TAPSMSE4	Sport	Inscription en ligne sur l'espace scaps@uvsq.fr				65%			35%					
UE Libre dispensée par une autre composante de l'Université ou une autre université			Selon les modalités de la composante où est rattachée l'UE. L'étudiant doit avoir l'accord de l'enseignant responsable de l'UE et s'assurer de la date de compatibilité des examens avec le calendrier M2 Médecine											
TOTAL					20									
MSMED461	UE Transversale	Entraînement ECNI durant toute la durée du DFASM	12											Commission pédagogique Antoine Labbé Yann Neuzillet
Cours Complémentaires														
Enseignement des thèmes prioritaires de M1 . Inégalités sociales de santé . Violence et maltraitance aux personnes													- Joel Ankri - Laurent Lechowski	

Modalités de contrôle des connaissances

Année universitaire 2016/2017

Composante	UFR Sciences de la Santé Simone Veil
Niveau d'étude	MASTER 3 & MASTER 3 AUDITEUR
Mention	Diplôme de formation Approfondi en Sciences Médicales
Validation en conseil de composante	le 30 juin 2016
Validation en CFVU	
Texte de référence :	Arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du premier et du deuxième cycle des études médicales

Dispositions particulières

Arrêté DFASM : L'organisation des enseignements (modalités de contrôle des connaissances notamment en ce qui concerne l'acquisition, la compensation et la capitalisation) est arrêtée par l'UFR.
DFASM / niveau master : 120 ECTS pour 6 semestres, 20 ECTS par semestre.

✓ Validation de l'enseignement théorique

Pour valider l'enseignement théorique, l'étudiant doit obtenir une note supérieure ou égale à la moyenne (10/20) à chacune des UE.

Des UE de DFASM sont enseignées durant le DFGSM (UE1 & UE10 en L2, UE5 & certains items de l'UE6 en L3). L'étudiant conservera les notes acquises à ces UE pour la validation du M3 (semestre 5 ou semestre 6).
Durant les 4 prochaines années de transition entre l'ancien et le nouveau programme, les évaluations des UE1, UE5 et UE10 feront l'objet de deux épreuves séparées en fin de semestre, l'une pour les étudiants du DFGSM et l'autre pour les étudiants de M3. Elles seront valorisées lors du M3. Les étudiants n'ayant pas validé l'UE 6 durant le DFGSM passeront une épreuve écrite commune avec les étudiants de L3 ainsi qu'une épreuve orale couvrant les items de l'UE6 qui ne seront dorénavant plus enseignés durant le DFGSM.

Une absence à l'examen entraîne l'attribution d'une note égale à 0 à l'UE correspondante.
Une UE validée l'est définitivement (pour l'UE 13 - stages et gardes : voir validation des stages).
Dans le cadre de la préparation aux iECN, des examens sont passés sur tablettes numériques.

UE Transversale : entraînement pour l'ECNi durant le DFASM.

✓ Validation des stages

La validation est prononcée par le directeur d'UFR sur avis du responsable pédagogique du terrain de stage dans lequel l'étudiant a effectué son stage. Résultat : stage validé ou invalidé.

En cas de redoublement au cours du deuxième cycle, les étudiants accomplissent à nouveau douze mois de stage incluant les congés annuels et les stages dont la validation n'a pas été obtenue. Les stages seront librement choisis en accord avec les chefs de service et la commission hospitalière. L'étudiant informe la scolarité de son lieu de stage avant les choix des stages de sa promotion.

✓ Compensation

- Au sein de l'UE5, les UE5a, UE5b et UE5c se compensent entre elles. L'UE5b n'est acquise que si la note obtenue est supérieure ou égale à 10.

- Il n'y a pas de compensation entre les autres UE.

- Il n'y a pas de compensation entre les UE théoriques et les UE des stages.

- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

✓ Examens et délibérations

Les périodes d'examens et de délibération sont précisées dans le calendrier étudiant voté au CFVU.

Semestre 5 et semestre 6 / 1^e session : examens en janvier.

La note obtenue à l'UE 11 réanimation lors du stage à enseignement intégré en M2 est prise en compte pour le semestre 6.

La note obtenue en Anglais scientifique en M1 est prise en compte au semestre 6 ; l'étudiant n'ayant pas validé cette UE en M1 doit se présenter à cet examen durant les années de M2 ou M3.

Les notes définitives de chaque matière et le total des notes sont publiés après les délibérations par voie d'affichage (e-campus).

✓ Modalités de la 2e session

- Pour les étudiants qui n'ont pas validé la totalité des UE des semestres 5 ou 6, est organisée une 2^e session d'examen fin février : l'étudiant doit passer toutes les UE où il n'a pas obtenu la moyenne (10/20).

- Dans tous les cas, la note de la 2^e session se substitue à celle de la 1^{ère}.

- Pour les étudiants exposés à un redoublement : leurs copies qui ont une note inférieure à 10/20 font l'objet d'une nouvelle correction par le responsable de l'examen pendant la délibération de 2^e session.

- Pour être déclaré admis après la 2^e session, les candidats doivent obtenir une note égale ou supérieure à la moyenne (10/20) dans chaque UE.

✓ Résultats

A l'issue de la 1^e ou de la 2^e session l'étudiant est déclaré :

- Soit admis s'il a validé l'ensemble des UE de M1, M2 et M3, tous les stages hospitaliers et le Certificat de Compétence Clinique.

- Soit ajourné s'il ne remplit pas les conditions d'admission : l'étudiant redoublant conserve les UE validées (enseignement théorique et stage). Durant l'année de redoublement l'étudiant doit valider l'ensemble des UE où il n'a pas eu la moyenne à la 2^e session et refaire les 4 stages hospitaliers.

Aucun étudiant ne peut être autorisé à prendre plus de 6 inscriptions en vue du DFASM et aucune des années d'études ne peut faire l'objet de plus de 3 inscriptions, sauf dérogation exceptionnelle.

✓ Divers

- Aucun étudiant ne peut être autorisé à prendre plus de 6 inscriptions en vue du DFASM et aucune des années d'études ne peut faire l'objet de plus de 3 inscriptions, sauf dérogation exceptionnelle.

- L'inscription aux ECN est automatique pour tous les étudiants inscrits en M3, elle est effectuée par le service de la scolarité avant le 31 mars.

✓ Validation du deuxième cycle des études médicales

La participation aux choix des postes d'internes à l'issue de l'année universitaire n'est possible que si l'étudiant a validé la fin du deuxième cycle des études médicales (enseignements théorique, pratiques et stages).

L'UFR transmet pour la séance plénière du jury de l'ECN fin juin, le fichier des étudiants ayant validé la totalité de la formation du second cycle des études médicales.

✓ **Délivrance du Diplôme** : le diplôme de formation approfondie en sciences médicales (DFASM) est délivré aux étudiants qui ont validé l'ensemble des unités d'enseignement ainsi que le certificat de compétence clinique.

